



Par la présente, nous vous invitons à participer à notre :

ASSEMBLEE GENERALE 2026
JEUDI 02 AVRIL 2026 à 18 h 00 précises
En présentiel à la Maison des ESME et en visioconférence

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral : activités & actions 2025 (résolution 1)
- Rapport financier : comptes 2025 (résolution 2)
- Approbation du règlement intérieur (résolution 3)
- Elections/renouvellements/démissions des administrateurs (résolution 4)
- Nominations (résolution 5) :
Olivier Destang : Président d'Honneur,
Philippe Houard : Membre du Bureau Vice-Président Réseaux,
- Projets et budget 2026 (résolution 6)
- Questions/réponses

Cette Assemblée Générale sera suivie d'une CONFÉRENCE d'Arnaud Quémard (93) sur la circulation en flux libre et sa mise en place, **puis d'un COCKTAIL.**

Vous pourrez **prendre connaissance de tous les documents relatifs aux résolutions ci-dessus quelques jours avant l'AG sur notre site** et ainsi nous faire part de vos questions qui seront relayées et traitées en séance. Pour une bonne organisation, **inscrivez-vous sur notre site www.aiesme.org dès aujourd'hui** ou à l'aide du bulletin réponse ci-dessous (ou envoyez-nous votre pouvoir, **par mail de préférence**).

Précisions complémentaires : **Le droit de vote est accordé aux membres à jour de leur adhésion 2026.**

Bien amicalement,

Stanislas LHEURE
Président, Association Ingénieurs ESME Alumni

45 rue Croulebarbe 75013 Paris- Fax : 09 81 40 61 08 – www.aiesme.org e-mail : infos@aiesme.org

• **BULLETIN-REPONSE à retourner PAR RETOUR courrier, email (à partir d'un scan du bulletin-réponse) ou fax**



NOM.....

PRENOM

PROMO.....

☐ J'ASSISTERAI À L'ASSEMBLEE GENERALE A DISTANCE

☐ J'ASSISTERAI À L'ASSEMBLEE GENERALE SUR PLACE

☐ JE N'ASSISTERAI PAS À L'ASSEMBLEE GENERALE

ET DONNE POUVOIR A :

M.....

OU ☐ MANDAT ADRESSE EN BLANC

Cocher la case « Mandat adressé en blanc » pour émettre un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le CA, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets.

Remarque : les pouvoirs en blanc sont écartés lors de l'élection d'administrateurs.

SI MON REPRESENTANT DETIENT PLUS DE 5 POUVOIRS :

☐ J'AUTORISE ☐ JE N'AUTORISE PAS

LA SUBDELEGATION DE MON POUVOIR

DATE, SIGNATURE, précédée de la mention, « bon pour pouvoir »